

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023-17**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 00
Votants : 11

L'an deux mil vingt trois
Le 07 Septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 01 septembre 2023

OBJET : Territoires Numériques Educatifs – demande supplémentaire

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Marcel BERTHIER, Philippe PELLET, Dominique FLACHER, Annie PIGNEDE, Laure-Paola GUIVIER,

ABSENTS : Jean-Michel PIDOLOT, David ORJOLLET, Albane PINEDE

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année il est versé au S.I.V.U. du Groupe Scolaire Culin-Tramolé une somme permettant d'équilibrer les comptes du S.I.V.U.

L'adjoint délégué au SIVU, Monsieur Dominique FLACHER, informe le Conseil Municipal que le SIVU a obtenu des subventions pour le projet TNE (territoires numériques éducatifs)

Le SIVU demande à la commune de Tramolé la somme de 2077.57 € soit 50 % du reste à charge.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la proposition et en avoir délibéré, **à l'unanimité.**

ACCEPTE la demande du SIVU,

AUTORISE le Maire à effectuer le mandatement correspondant.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

